

NOTES SUR LES ESPÈCES LAMARCKIENNES D'AMYGDALA
ET DE PULLASTRA
(MOLL. LAMELLIBR.)

PAR ED. LAMY et E. FISCHER-PIETTE.

Parmi les espèces rangées par LAMARCK (1818, *Anim. s. vert.*, V) dans les *Venus*, deux (*decussata* L. et *truncata* Lk.) appartiennent au genre *Amygdala* RÖMER, 1857, qui a pour type *V. decussata* L., et sept (*pullastra* Mtg. [auquel il faut réunir les *Venerupis perforans* Mtg. et *nucleus* Lk.], *geographica* Ch., *glandina* Lk., *corrugata* Lk., *galactites* Lk., *anomala* Lk., *exilis* Lk.) au genre *Pullastra* SOWERBY, 1827, dont le type est *V. pullastra* Mtg.

VENUS DECUSSATA Linné.

HANLEY (1855, *Ipsa Linn. Conch.*, p. 81) a indiqué que, dans la collection Linnéenne, les types du *V. decussata* LINNÉ (1758, *Syst. Nat.*, ed. X, p. 690) sont des spécimens Méditerranéens concordant bien avec les figures 455 et 456 de CHEMNITZ (1784, *Conch. Cab.*, VII, p. 58, pl. 43).

Cette espèce de l'Océan Atlantique (depuis l'Angleterre jusqu'au Portugal) et de la Méditerranée, qui est le *V. florida* POLI [non Lk.] (1795, *Test. utr. Sicil.*, t. II, p. 97, pl. XXI, fig. 16-17), constitue le type du sous-genre *Amygdala* RÖMER, 1857.

Elle est représentée par deux formes distinctes :

L'une, Océanique, a un contour rhomboïdal avec région postérieure large, anguleuse, tronquée, et possède une sculpture grossière fortement treillissée.

L'autre, Méditerranéenne, montre une forme ovale, allongée, avec région postérieure arrondie, et est ornée d'une sculpture plus fine.

BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUS (1893, *Moll. mar. Roussillon*, II, p. 434) ont établi que cette 2^e forme, pour laquelle LOCARD (1886, *Bull. Soc. Malac. France*, III, p. 249, pl. VII, fig. 2) a proposé le nom de *T. extensus*, est, en réalité, l'espèce Méditerranéenne typique de LINNÉ, tandis que la 1^{re} correspond à une variété qui est le *V. fusca* GMELIN (1791, *Syst. Nat.*, éd. XIII, p. 3281).

Avec cette espèce Européenne LAMARCK (p. 607) a confondu des formes exotiques.

On trouve, en effet, dans la collection du Muséum de Paris sept cartons qu'il a déterminés *V. decussata*.

Un premier porte un individu (39×28 mm.) et une valve gauche (37×26 mm.) qui sont bien des *T. decussatus* L. ayant la forme ordinaire rhomboïdale.

Sur un deuxième, étiqueté var. [3], il y a un spécimen analogue (47×34 mm.).

Deux exemplaires (49×33 et 48×31 mm.), indiqués comme ayant été déterminés par LAMARCK, correspondent à la forme Méditerranéenne transverse appelée *T. extensus* par LOCARD et tenue pour typique par BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUS.

Trois autres cartons, étiquetés var. [4], portent respectivement un (29×22 mm.), deux (20×15 et 19×14 mm.), et cinq individus (dont la taille varie de 25×18 à 20×15 mm.), tous rapportés de Nouvelle-Hollande par PÉRON et LESUEUR (1803) : ces divers échantillons paraissent être des *Tapes variegatus* SOWERBY (1852, *Thes. Conch.*, II, p. 696, pl. CLI, fig. 133-138), espèce du Japon, des Philippines et d'Australie.

Sur un 7^e carton on trouve un spécimen (38×22 mm.), de Nouvelle-Hollande, qui aurait été également déterminé par LAMARCK : c'est une coquille oblongue, très inéquilatérale, d'un fauve-grisâtre avec sommets violacés et rayons interrompus de taches brunes et blanches ; elle est ornée de côtes radiales qui, crénelées et décussées sur la région antérieure, deviennent plus espacées et subgranuleuses sur la postérieure ; elle nous semble correspondre au *Tapes Bruguieri* HANLEY [*Venus*] (1856, *Cat. Rec. Biv. Sh.*, p. 362, pl. XV, fig. 59), établi sur les figures 4 a-b de la planche 283 de l'*Encyclopédie Méthodique*.

VENUS TRUNCATA Lamarck.

Dans la collection du Muséum de Paris, LAMARCK (p. 608) a étiqueté *V. truncata* deux individus (33×24 et 31×23 mm.) rapportés de Nouvelle-Hollande par PÉRON et LESUEUR (1803).

Ils offrent la plus grande ressemblance avec le *Tapes decussatus* L. et DESHAYES (1835, *Anim. s. vert.*, 2^e éd., VI, p. 358) pensait qu'ils en représentaient une variété. Ils doivent appartenir à l'espèce de l'Océan Indo-Pacifique nommée d'abord *Venus decussata* par DUNKER (1861, *Moll. Japon*, p. 26), puis identifiée au *Venus Philippinarum* A. ADAMS et REEVE (1850, *Zool. Voy. « Samarang »*, *Moll.*, p. 79, pl. XXII, fig. 10) par LISCHKE (1870, *Japan. Meer.-Conch.*, I, p. 115), qui lui a réuni comme variétés les *Tapes indicus* (HANLEY, mss.) SOWERBY (1852, *Thes. Conch.*, II, p. 694, pl. CLI, fig. 146-147), *japonicus* DESHAYES [*non* GMELIN] (1853, *Cat. Brit. Mus.*, « *Veneri-*

dæ », p. 181) et *semidecussatus* (DESHAYES mss.) REEVE (1864, *Conch. Icon.*, pl. XIII, fig. 67).

VENUS PULLASTRA Montagu.

Le *Venus pullastra* MONTAGU (1803, *Test. Brit.*, p. 125) est le type du sous-genre *Pullastra* SOWERBY, 1827, que JUKES-BROWNE (1914, *Proc. Malac. Soc. London*, XI, p. 93) a cru pouvoir rattacher aux *Venerupis* plutôt qu'aux *Tapes*¹.

LOCARD (1886, *Bull. Soc. Malac. France*, III, p. 253, pl. VII, fig. 3) a admis que le *V. pullastra* typique de MONTAGU possède un contour rhomboïdal court avec région postérieure tronquée et il a donné le nom de *T. pullicenus* (1886, *loc. cit.*, p. 259, pl. VII, fig. 4) à la coquille « *oblongo-ovata* » décrite par LAMARCK (p. 608) : d'après BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUS (1893), *Moll. mar. Roussillon*, II, p. 408), cette deuxième forme, plus transverse et arrondie à ses extrémités, correspond à la variété *ovata* JEFFREYS (1863, *Brit. Conch.*, II, p. 357).

VENERUPIS PERFORANS Montagu.

Cette forme, prise par LAMARCK (p. 506) comme type de *Venerupis*, est une anomalie du *T. pullastra* Mtg. due à un habitat spécial : en effet celui-ci se rencontre parfois logé à l'intérieur de trous creusés dans la pierre par des Mollusques perforants : la coquille, gênée dans son développement, est alors fréquemment déformée et constitue une variété qui est le *Venus perforans* MONTAGU (1803, *Test. Brit.*, p. 127, pl. III, fig. 6) = *V. saxatilis* FLEURIAU DE BELLEVUE (1802, *Journ. de Physique*, LIV, pp. 349 et 354).

VENERUPIS NUCLEUS Lamarck.

Le *Venerupis nucleus* LAMARCK (p. 507), figuré par DELESSERT (1841, *Rec. Coq. Lamarck*, pl. 5, fig. 1 *a-e*), n'est, d'après BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUSS (1893, *Moll. Roussillon*, II, p. 407), qu'une forme rabougrie de la var. *saxatilis* du *T. pullastra* Mtg.

VENUS GEOGRAPHICA Chemnitz.

Le *Venus geographica* CHEMNITZ (1784, *Conch. Cab.*, VII, p. 45, pl. 42, fig. 440) est une variété du *T. pullastra* Mtg. : de taille toujours plus faible, elle possède une forme ordinairement plus transverse et

1. La réunion des *Venerupis* et des *Pullastra* avait déjà été proposée par RÉCLUZ en 1857 (*Journ. de Conchyl.*, VI, p. 18).

une sculpture plus délicate, à stries rayonnantes moins accentuées et même parfois obsolètes sur la partie médiane des valves.

La coloration originale, telle qu'elle a été figurée par CHEMNITZ, se compose de linéoles brunes formant en s'entrecroisant un réseau à larges mailles.

LAMARCK (p. 607) indique comme références pour le *V. geographica* les figures 2 *a-b* de la planche 283 de l'*Encyclopédie Méthodique* : mais, d'après DESHAYES (1835, *Anim. s. vert.*, 2^e éd., VI, p. 356), elles représentent une espèce différente originaire de l'Inde.

VENUS GLANDINA LAMARCK.

Cette espèce, représentée par DELESSERT (1841, *Rec. Coq. Lamarck*, pl. 10, fig. 7 *a-c*), a été indiquée par LAMARCK (p. 608) comme habitant les mers de la Nouvelle-Hollande et n'étant peut-être qu'une variété du *T. decussatus* L.

DESHAYES (1835, *Anim. s. vert.*, 2^e éd., VI, p. 358), qui avait examiné les types dans la collection du Muséum de Paris, pensait qu'il y avait erreur dans l'indication d'habitat et qu'il s'agissait d'une variété Méditerranéenne du *Tapes geographicus* Ch. : c'est en effet ce que confirme pleinement l'étude de ces types qui consistent en quatre coquilles (longues de 24 à 22 mm.) étiquetées par LAMARCK *V. glandina* sur un carton portant la mention « N^{lle} H^{de} ».

LOCARD (1886, *Bull. Soc. Malac. France*, III, p. 323), qui avait vu ces spécimens, les trouvait également conformes à certaines coquilles des côtes de France et croyait aussi à quelque confusion d'étiquette.

Cependant RÖMER (1864, *Malak. Blätt.*, XI, p. 77) a regardé le *V. glandina* comme une espèce des Philippines, dont il possédait des spécimens concordant avec les figures de DELESSERT.

VENUS CORRUGATA Lamarck.

LAMARCK (p. 604) a réuni, sous le nom de *V. corrugata*, deux formes :

L'une, dont le type (60 × 45 mm.) existe au Muséum de Paris, est originaire des mers de la Nouvelle-Hollande : cette coquille, qui est intérieurement jaune, avec régions antérieure et postérieure maculées de violet, et dont les valves sont ornées de rides transversales décussées par de petites stries longitudinales, appartient, dans le genre *Marcia*, au sous-genre *Katylisia* et doit prendre le nom de *K. rhytiphora* LAMY (1935, *Bull. Mus. Paris*, 2^e s., VII, p. 358).

L'autre espèce, que LAMARCK n'avait pas eu l'occasion de voir, est le *Venus obsoleta* CHEMNITZ (1784, *Conch. Cab.*, VII, p. 50, pl. 42, fig. 444) = *V. corrugata* GMELIN (1791, *Syst. Nat.*, éd. XIII,

p. 3280) : elle possède une coquille qui est ornée de rides concentriques ondulées dans la région médiane et qui est intérieurement blanche avec région postérieure violette. C'est une forme Ouest-Africaine qui est le *Chama lunot* d'ADANSON (1757, *Hist. nat. Sénégal, Coq.*, p. 227, pl. 11, fig. 11) = *Venus senegalensis* GMELIN (1791, *loc. cit.*, p. 3282) : elle se montre tellement voisine du *Tapes pullastra* Mtg. qu'elle peut lui être rattachée à titre de variété (1910, DAUTZENBERG, *Faune malac. Afrique occid.*, *Actes Soc. Linn. Bordeaux*. LXIV, p. 136)¹.

Cette espèce descend jusqu'au Cap de Bonne-Espérance et, d'après BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUS (1893, *Moll. Roussillon*, II, p. 407), ce sont des exemplaires de cette dernière provenance qui ont été nommés *Tapes dactyloides* par SOWERBY (1852, *Thes. Conch.*, II, p. 691, pl. CLI, fig. 129).

VENUS GALACTITES Lamarck.

Le *V. galactites* LAMARCK (p. 599), d'Australie, possède une coquille offrant l'aspect d'un *Cypricardia* et pourvue d'une sculpture décussée où les stries radiales sont les plus développées. Cette forme a été rangée par JUKES-BROWNE (1914, *Proc. Malac. Soc. London*, XI, p. 93) dans le sous-genre *Pullastra*, tandis que B.-C. COTTON et F.-K. GODFREY (1938, *Moll. South Australia*, p. 245) la classent parmi les *Venerupis*.

Dans la collection du Muséum de Paris les types de cette espèce étiquetés par LAMARCK consistent en une valve droite (60 × 35 mm.) et un individu (42 × 25 mm.) rapportés du Port du Roi George par PÉRON et LESUEUR (1803).

VENUS ANOMALA Lamarck.

PFEIFFER (1869, *Conch. Cab.*, 2^e éd., *Veneracea*, p. 249) a identifié, avec doute, le *Venus anomala* LAMARCK (p. 609) au *V. monstrosa* CHEMNITZ (1784, *Conch. Cab.*, VII, p. 50, pl. 42, fig. 445-446 a-b).

Mais ce dernier est, dans les *Petricola*, le type de la section *Clau-diconcha* P. FISCHER, 1887, qui comprend des espèces très inéqui-valves, chez lesquelles le bord de la valve droite forme une expansion irrégulière enveloppant celui de la gauche resté normal.

Dans la collection du Muséum de Paris, un premier carton porte un individu (25 × 17 mm.) qui, indiqué comme ayant été déterminé *V. anomala* par LAMARCK, provient de la baie des Chiens marins

1. Les collections du Muséum de Paris renferment un grand échantillon de Port-Etienne (Mission A. GRUVEL, 1908-09) qui correspond très exactement à la figure de CHEMNITZ.

et a été étiqueté primitivement, peut-être par PÉRON (1803), « *Tellina virgulata* ».

Sur un deuxième carton, étiqueté var. [2] par LAMARCK, on trouve deux exemplaires de Nouvelle-Hollande plus allongés transversalement (31×13 et 28×12 mm.) et moins tronqués en arrière que le spécimen-type.

L'examen de ces types montre qu'il s'agit d'un *Tapes* allongé n'ayant rien de commun avec les *Claudiconcha* et paraissant pouvoir être identifié au *Tapes fabagella* DESHAYES (1853, *Cat. Brit. Mus.* « *Veneridæ* », p. 182), qui est rangé par JUKES-BROWNE (1914, *Proc. Malac. Soc. London*, XI, p. 93) dans les *Pullastra*¹.

Cette espèce, ornée de fines stries concentriques, devenant lamelleuses sur la région postérieure, se rencontre en Nouvelle-Zélande, en Tasmanie et en Australie (Nouvelle-Galles du Sud).

VENUS EXILIS Lamarck.

DESHAYES (1853, *Cat. Brit. Mus.*, « *Veneridæ* », p. 156) a mentionné le *V. exilis* LAMARCK (p. 609) comme une espèce restée douteuse.

Le type, conservé au Muséum de Paris, est un petit individu (16×14 mm., 5), en partie brisé, de provenance inconnue : il se pourrait que ce fût un jeune du *V. anomala* Lk.

Laboratoire de Malacologie du Muséum.

1. D'après MARWICK (1927, *Trans. a. Proc. New Zealand Inst.*, LVII, p. 633), il semble bien que ce *T. fabagella* DESH. est une forme jeune du *Venus Largillierti* PHIL. [= *intermedia* Q. et G. (non DE SERRES)], qui a été pris par FINLAY (1927, *ibid.*, LVII, p. 471) pour type d'un nouveau genre *Paphirus*.